

Le point sur...

La 23^e édition du FESPACO (Ouagadougou, 23 février - 2 mars 2013)

www.diplomatie.gouv.fr

RENFORCER NOTRE APPUI À LA FORMATION

« Le FESPACO est bien plus qu'une compétition, le FESPACO a bâti le fondement du cinéma africain, de l'identité, de la mémoire.

(...) Le FESPACO nous a montré des maîtres. Ils avaient un savoir-dire, un savoir-faire, et ils étaient de plain-pied dans l'histoire du pays. Ils nous ont donné envie de faire ce cinéma engagé, ils nous ont montré la route (...). C'est bien au FESPACO qu'on a parlé d'apartheid, qu'on a parlé de la servitude. C'est au sein de ce festival que le cinéma engagé était regardé et respecté par le monde entier.

(...) La reconnaissance et la promotion du cinéma africain est indispensable, l'aide à la formation des jeunes générations l'est tout autant. C'est pourquoi je souhaite que nous renforçons notre appui à la formation au moment où émerge une nouvelle génération de cinéastes, et de producteurs, et cela grâce aussi à l'équipement numérique. »

Extrait du discours de Yamina Benguigui au FESPACO.



À l'occasion du FESPACO, la ministre déléguée à la Francophonie, Yamina Benguigui, a rencontré le chef de l'État burkinabé, Blaise Compaoré. © DR

La France a souhaité marquer son intérêt pour le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), vitrine et point de rencontre du cinéma africain : Yamina Benguigui, ministre déléguée à la Francophonie, s'est rendue à Ouagadougou où elle a rencontré le chef de l'État Blaise Compaoré et le ministre de la Culture Baba Hama. Elle a également souhaité rencontrer des femmes burkinabées dans le milieu artistique à qui elle a annoncé la tenue prochaine du Forum mondial des femmes francophones, organisé à Paris le 20 mars 2013.

Par ailleurs, en écho au souhait exprimé largement, durant le FESPACO, par les professionnels d'un soutien à la formation, Yamina Benguigui a pu annoncer le décaissement de la première tranche d'un Fonds de solidarité prioritaire (FSP) « Images d'Afrique formation » avec Canal France international (CFI) comme opérateur technique. Ce nouveau FSP permettra de poursuivre des programmes de formation sur place, organisés en liaison avec les postes diplomatiques, s'appuyant sur des structures locales à vocation régionale et à autonomie financière : des écoles comme l'ISIS et Imagine au Burkina Faso, NAFTI au Ghana, IFTIC au Niger, AFDA en Afrique du Sud ou des associations africaines comme Ateliers Action en République démocratique du Congo, ISCAC au Cameroun et Blue Nile en Éthiopie.

L'Institut français a remis à ISIS et à Imagine une collection de 180 DVD, complétée par une dotation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), afin de permettre aux étudiants d'acquérir une meilleure connaissance du cinéma africain et international.

L'Institut français a remis à ISIS et à Imagine une collection de 180 DVD, complétée par une dotation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), afin de permettre aux étudiants d'acquérir une meilleure connaissance du cinéma africain et international.

Ce qu'il faut savoir

■ **Le Plan images Afrique**, entre 2003 et 2009, était destiné au renforcement de la production et de la diffusion des images africaines subsahariennes : il a permis la production de plus de 200 œuvres audiovisuelles dont 65 films. Parmi ceux-ci, 4 films figuraient cette année dans la sélection officielle du FESPACO (Angola, Burkina Faso, Mozambique et Zimbabwe).

■ **Le Fonds Sud**, fonds d'aide à la production pour les pays Sud, cogéré par le MAE puis l'Institut français et le CNC, a permis la production de 65 films de longs métrages africains subsahariens.

■ **L'Aide aux cinémas du monde**, fonds d'aide ouvert aux films en langues étrangères, a pris le relais du Fonds Sud en 2012 : la réalisatrice sénégalaise Rama Thiaw et le cinéaste éthiopien Zared Zeleke sont déjà sélectionnés.

■ « **La Fabrique des cinémas du monde** », animée par l'Institut français durant le Festival de Cannes, aide de jeunes réalisateurs à développer leur projet de film et à accéder ainsi à des coproductions de niveau international. L'Afrique subsaharienne occupe une place importante dans ce programme qui fêtera ses 5 ans en 2013 : 23 réalisateurs et producteurs du continent ont ainsi été accueillis depuis 2009.

■ Un rendez-vous phare du cinéma africain

Le FESPACO se déroule tous les deux ans au Burkina Faso et se veut le rendez-vous phare de la production audiovisuelle africaine. Du 23 février au 2 mars 2013, la 23^e édition du FESPACO a souhaité mettre la femme à l'honneur en confiant la présidence des jurys officiels à des personnalités féminines, notamment la cinéaste martiniquaise Euzhan Palzy, et en plaçant comme invitée d'honneur Alimata Salembere, membre fondateur et première présidente du FESPACO.

Plus de 6 500 professionnels internationaux étaient accrédités. Les 7 salles officielles, dont 2 à l'Institut français (84 projections durant le festival), ont reçu un public nombreux pour les 101 films de la compétition officielle.

■ Des ressources pour les professionnels de l'audiovisuel

Le MICA, Marché international de la télévision et du cinéma africains, offrait un lieu d'échanges avec 30 stands et plus de 100 films, documentaires et séries en consultation.

Parmi les différentes rencontres, l'Institut supérieur de l'image et du son (ISIS) a réuni 10 écoles africaines et européennes dans « La fenêtre des écoles de cinéma ». À l'occasion de ses 10 ans, l'Institut de formation en cinéma, télévision et multimédia (Imagine) a organisé, un colloque international et une exposition sur le thème



Gaston Kaboré, fondateur de l'institut de formation continue et de perfectionnement aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel Imagine, entouré d'élèves. Cette école est soutenue par la France dans le cadre d'un FSP. © MAE

du « don de l'Afrique au monde ».

Le FESPACO reste indéniablement une occasion unique pour que les professionnels du continent puissent se rencontrer et présenter leurs œuvres. On peut cependant noter une évolution du festival : le public populaire déserte les salles, faisant place aux festivaliers. La disparition des salles ou la vétusté de leurs équipements est en partie responsable de cette désaffectation du public.

■ Un appel à soutenir le cinéma africain

Dans ce contexte, le colloque phare du festival, intitulé « Cinéma africain et politiques publiques en Afrique » s'est déroulé en présence de ministres de 6 États africains et s'est avéré une étape très importante. En conclusion, les cinéastes et professionnels d'Afrique et de la diaspora ont lancé un appel à tous les chefs d'États

d'Afrique considérant l'effondrement du parc des salles, la faiblesse de la production nationale, l'insuffisance d'établissements de formation et le non-respect du droit d'auteur, en leur demandant d'appuyer un « Fonds panafricain du cinéma et de l'audiovisuel » (FCPA), et de soutenir le FESPACO comme lieu de rencontre et de célébration des cinématographies africaines. Ils ont reçu l'engagement du chef de l'État burkinabé,

Blaise Compaoré, d'être leur porte-parole auprès de ses pairs et des hautes instances africaines, notamment l'Union Africaine.

■ Un festival tourné vers l'avenir

Le palmarès a couronné des écritures nouvelles avec l'Étalon d'or attribué au film sénégalais *Tey* (Aujourd'hui) d'Alain Gomis et le prix de la critique au film nigérian *One man's show* de Newton Aduaka. Pour la première fois, une femme a remporté un Étalon : l'Étalon d'argent a été décerné au film algérien *Yema* de Djamilia Sahraoui. L'Étalon de bronze était quant à lui attribué à *La Pirogue* de Moussa Touré. Pour l'édition 2015, la compétition officielle sera ouverte aux supports numériques. Lors de la 23^e édition, le FESPACO a dû retirer de sa sélection 5 films qui n'avaient pu présenter leurs films sur support 35 mm.

→ POUR ALLER PLUS LOIN

Le site du FESPACO
www.fespaco-bf.net

Le site du ministère des Affaires étrangères
www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-culturelle-21822/les-domaines-d-action-de-la/article/cinema



Retrouvez le guide pratique sur les contrats audiovisuels et cinématographiques à l'usage des professionnels africains

www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Guide_des_contrats_audiovisuels_VF-2_cle46bd12-1.pdf

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
Direction de la coopération culturelle, universitaire et de la recherche
Mission des échanges culturels et de l'audiovisuel extérieur

Marie Bonnel – marie.bonnel@diplomatie.gouv.fr
27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris cedex 15

